



MAIRIE DE

St Vincent de Barbeyrargues

34730

CANTINE MUNICIPALE

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 :

La Cantine Municipale fonctionne de 12 h 00 à 13 h 20 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Article 2 :

Elle est réservée aux enfants inscrits à l'école primaire de St Vincent de Barbeyrargues.

Article 3 :

Les inscriptions se font sur le portail famille quinze jours à l'avance. Il est possible d'inscrire à l'année complète. Les modifications peuvent avoir lieu si les semaines sont encore ouvertes. Sur justificatif médical, la facturation de la cantine sera supprimée.

Les tarifs du repas sont fonction du quotient familial.

	Tarif résident	Tarif non-résident
Quotient familial par tranche	Prix du repas bio*	Prix du repas bio*
Q1 : - 500 €	4,57 €	4,94 €
Q2 : de 501 € à 800 €	4,82 €	5,19 €
Q3 : de 801 € à 1 000 €	5,12 €	5,49 €
Q4 : de 1 001 € à 1 300 €	5,47 €	5,84 €
Q5 : + de 1 301 €	5,77 €	6,14 €

Pour les enfants en garde alternée et résidents alternativement sur St Vincent et sur une autre Commune, le tarif appliqué sera celui du lieu de résidence, alternativement ou celui du parent qui est facturé. L'appel de la cantine est contrôlé tous les matins à l'entrée en classe par le personnel communal. Une facture est établie début de mois pour le mois précédent. Les parents doivent s'acquitter de leur facture auprès du Secrétariat de Mairie par chèque ou espèces, et par carte bleue via le Portail Famille.

Article 4 :

Les parents doivent signaler au Secrétariat de Mairie toute allergie de l'enfant vis à vis de la nourriture. Dans ce cas, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera mis en place.

Article 5 :

Tout comportement déplacé envers les employés de la cantine (insultes, moqueries, gestes, crachats), tout comportement représentant une atteinte au mobilier ou au travail des employés sera sanctionné. La sanction pourra aller jusqu'à l'exclusion de la cantine.

✂ -----

Rentrée Scolaire 2023/2024 : Règlement intérieur de la cantine
(Coupon à remettre au Secrétariat de Mairie après l'avoir complété)

Je soussigné(e)....., Père, Mère de(s) l'élève(s)

Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de la cantine 2023/2024 et l'accepte pour mon ou mes enfants.

Fait à

Signature :

Le /_/_/ /_/_/ /_/_/_/_/